

## CANADA- Mine de Baker Lake

- **Informations sur la mine :**

Emplacement : Kiggavik, Etat du Nunavik

Type : ciel ouvert

Minerai exploité : Uranium

Société : Areva (France)

- **Degré d'avancement :**

Le projet, porté par Areva, avait été rejeté en 1990 et la société a depuis travaillé dur avec les populations limitrophes pour obtenir leur soutien. Néanmoins après l'ouverture récente de la mine d'or de MeadowBank, la politique en matière d'exploitation de l'uranium dans la région est fortement débattue.

- **Peuple(s) concerné(s) :**

Six communautés Inuit et Dene sont concernées, notamment du fait de l'emplacement du projet sur des territoires où vivent des caribous. Préoccupés par les effets de l'exploitation de l'uranium sur les caribous, les Inuits de Baker Lake avaient déjà obtenu une injonction contre l'exploitation d'uranium sur leurs territoires en 1978. Cependant, l'année suivante, la cour fédérale du Canada a ordonné que bien qu'ils aient possédé des droits indigènes, ceux-ci ne leur donnaient pas le pouvoir légal d'arrêter la prospection d'uranium dans la région. Les affaires indiennes du nord Canada ont par la suite présenté des mesures de protection du caribou imposant des contrôles saisonniers aux régions identifiées. Finalement, le plan régional d'utilisation des terres de Keewatin (Kivalliq), édité par la Commission de planification du Nunavut, en 2000, a interdit l'exploitation d'uranium dans la région jusqu'à ce que les conseils d'administration environnementaux du Nunavut n'aient approuvés les projets.

- **Actions en cours :**

Depuis l'installation d'Areva et sa politique de relations publiques, les avis divergent sur les bénéfices à retirer de l'exploitation mais également sur les capacités de l'entreprise à protéger l'environnement. Le projet comporte des mines souterraines et à ciel ouvert, des décharges de roches comme de produits nucléaires, des routes et des installations portuaires. Une enquête publique a été demandée par la seule organisation environnementale non gouvernementale du Nunavut, Makita, au gouvernement provincial. Trois forums publics sont donc organisés actuellement à l'initiative de la Ministre Eva Aariak. Un site web a également été installé pour informer les populations et demandé qu'y soit exposé les résultats de la commission d'expertise menée par le Comité d'examen d'impact du Nunavut. Cependant aucun document n'est disponible en Inuktitut et les aînés et les chasseurs ne peuvent que peu participer aux débats. Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), l'organisation qui s'occupe des revendications territoriales au Nunavut, étudie aussi la possibilité d'accorder son soutien, sous certaines conditions, à l'exploitation du métal radioactif. La population a avant tout le sentiment de ne pas être entendue et de

laisser la porte ouverte à une exploitation minière de la région qu'elle ne pourrait maîtriser. L'ampleur du projet actuel risque d'en appeler d'autres.



Source : [http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2009/904/90410/news/nunavut/90410\\_2063.html](http://www.nunatsiaqonline.ca/archives/2009/904/90410/news/nunavut/90410_2063.html)

### Sources :

<http://www.miningwatch.ca/news/miningwatch-participate-kiggavik-uranium-project-eis-guidelines-workshop-government-nunavut>

<http://www.miningwatch.ca/uranium-hype-hits-indigenous-opposition-globally-provokes-conflict-north>

<http://www.miningwatch.ca/article/crossroads-tundra-baker-lake-struggles-under-pressure-allow-uranium-mining>

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/320361/le-nunavut-s-interroge-sur-un-projet-de-mine-d-uranium>